



CARENE Saint-Nazaire
agglomération



DOSSIER DE CONCERTATION

**3 LIGNES
HÉLYCE**
pour l'agglomération

**CONCERTATION
DU 25 AVRIL
AU 15 JUILLET 2022**

ÉDITO



“ héliYce+, pour une mobilité efficace et durable au service de toutes et tous.



DAVID SAMZUN,

maire de Saint-Nazaire et président
de la CARENE - Saint-Nazaire Agglomération

héliYce+ est un grand projet de mobilité pour notre agglomération, un vrai projet structurant à l’horizon 2025. Après le succès de la première ligne héliYce, nous poursuivons notre engagement en faveur des transports en commun, du vélo et de la marche à pied.

Le développement de trois lignes de Bus à Haut Niveau de Service et le renforcement de notre réseau cyclable constituent un objectif ambitieux, conformément au Plan de Déplacements Urbains que nous avons voté en 2020.

Car notre agglomération se développe et, avec elle, s’accroissent les besoins de mobilité. Avec héliYce+, nous répondons à ce besoin, tout en proposant à chacune et chacun une alternative crédible à la voiture particulière pour les trajets du quotidien.

L’enjeu est important : il s’agit de faciliter les déplacements tout en luttant efficacement contre le réchauffement climatique.

Faciliter les déplacements, c’est permettre une desserte efficace et rapide des principaux bassins de vie et d’emploi de l’agglomération, comme la zone industrialo-portuaire et le secteur de Cadréan. Nous travaillons étroitement avec les entreprises du secteur pour répondre au plus près à leurs besoins.



C’est aussi rendre accessibles à toutes et à tous le littoral et ses plages, les secteurs commerciaux, les grands équipements culturels et les zones d’événements.

Cette accessibilité concerne également les principaux sites en renouvellement urbain dans les communes desservies. À Saint-Nazaire, héliYce+ constitue ainsi une pierre angulaire de la démarche *Saint-Nazaire, une ambition maritime et littorale*.

Partout où ce sera possible, nous planterons des arbres et de la végétation le long des tracés. Pour rendre notre agglomération plus belle et plus agréable à vivre pour chacune et chacun d’entre vous.

Sommaire

ÉDITO p. 2

1 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L’AGGLOMÉRATION p. 4 à 7

2 LES CARACTÉRISTIQUES DES TROIS LIGNES p. 8 à 9

3 POUR MIEUX COMPRENDRE LE FUTUR RÉSEAU p. 10 à 11

4 DES ENJEUX URBAINS ET PAYSAGERS p. 12

5 EN PRATIQUE p. 13

6 LA CONCERTATION p. 14 à 15

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION

LES CHIFFRES-CLÉS DE L'AGGLOMÉRATION

 **10**
communes

130 000
habitants

 Dynamisme
démographique
+ 4,4%
sur 5 ans

80 %
des déplacements des résidents
de la CARENE font moins de 10 km

En 2021, la CARENE a été récompensée par Ville, Rail & Transports pour l'ensemble de ses actions menées en faveur de la mobilité durable et notamment le renforcement du réseau de transports collectifs. Ce pass de Bronze est une première pour une agglomération de taille moyenne.

Question d'histoire : à la Reconstruction, Saint-Nazaire, entièrement détruite, construit des kilomètres de voies pour desservir la zone portuaire et industrielle, et les zones résidentielles.

Question d'époque : dans les années 60, la place de la voiture en ville devient prépondérante et son usage va s'inscrire durablement dans le quotidien des habitants.

Aujourd'hui les choses changent.

Si le dynamisme démographique du territoire et l'activité économique soutenue font aujourd'hui de l'agglomération nazairienne un territoire de vie et d'emploi en croissance continue, l'on constate, dans le même temps, l'augmentation des émissions de CO₂ provenant notamment des déplacements en voiture domicile-travail et domicile-études.

Dans ce contexte, 2012 a marqué un tournant dans l'usage des transports en commun avec la mise en service de la première ligne héliYce (Bus à Haut Niveau de Service).

Le Plan de Déplacements Urbains (PDU), adopté en Conseil communautaire en février 2020, valide l'ambition de la CARENE en faveur du développement des différentes mobilités. Il s'agit de répondre aux enjeux de transition écologique en proposant de véritables alternatives à la voiture particulière : développer l'usage du vélo, promouvoir le covoiturage, renforcer le réseau de lignes de bus structurantes et encourager l'intermodalité. Horaires élargis, fréquence de 5 à 10 mn, régularité des temps de parcours, qualité de service : trois lignes héliYce seront déployées à l'horizon 2025, en même temps que le réseau de voies cyclables sera renforcé. Un levier puissant dans le projet de territoire de la CARENE pour les 5 prochaines années.





Un projet qui renforce la desserte des bassins de vie et d'emploi

Des études conduites en 2019 ont montré que la desserte de la ligne héliYce actuelle ne répondait pas à tous les besoins de desserte, en particulier pour les déplacements domicile-travail, et qu'elle n'évitait pas la saturation en heure de pointe. Le renforcement de l'offre héliYce se fera en priorité dans la partie la plus dense de l'agglomération en termes d'habitat, d'emplois (centre-ville de Saint-Nazaire, zone industrialo-portuaire et secteur de Cadréan), d'équipements structurants (Cité scolaire, Théâtre Simone-Veil, VIP, etc.) et de commerces.



Un projet qui participe à construire une agglomération plus durable

Pour lutter contre les nuisances environnementales, notamment celles liées aux transports, et réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie fossile, héliYce+ propose aux usagers une véritable alternative à la voiture : transports collectifs efficaces, fréquents et de qualité ; développement ambitieux du réseau cyclable ; circulation piétonne confortable.

En ce sens, héliYce+ répond aux enjeux de développement durable définis dans le Plan de Déplacements Urbains (2020) et dans le Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET) adopté en 2019. En intégrant l'évolution des mobilités au profit des modes actifs (vélo, marche à pied), des transports en commun et du covoiturage, héliYce+ constitue un levier important pour mettre en œuvre le nouveau projet de territoire de la CARENE.



Mobilité, les objectifs pour 2030

DES CHIFFRES...

2015



OBJECTIFS 2030



... ET DES DÉFIS !

- + Conforter l'attractivité du territoire
- + Garantir « le territoire du quart d'heure »
- + Accompagner le changement d'habitude
- + Enclencher les coopérations
- + Adopter une posture d'innovation et d'expérimentation

Source : PDU CARENE, février 2020



Un projet qui connecte mieux les villes et les quartiers

héliYce+ est un projet d'envergure communautaire qui conjugue augmentation des fréquences de passage des bus héliYce et renforcement des correspondances avec les autres lignes. Des atouts qui permettent un maillage du territoire en transports collectifs à la fois plus rapides et plus efficaces. À titre d'exemple, les villes de Montoir-de-Bretagne et de Trignac seront connectées toutes les 10 minutes aux principaux pôles de vie, d'emploi et de service de l'agglomération. Avec le développement de ses lignes, héliYce+ permettra aux quartiers prioritaires nord et ouest de Saint-Nazaire de se rapprocher du centre-ville et de la côte.



Un projet qui accompagne les mutations urbaines de l'agglomération

Lancé à l'été 2021, le projet urbain nazairien Saint-Nazaire une ambition maritime et littorale va guider la transformation du territoire pour les 20 ans qui viennent, avec plusieurs projets de renouvellement urbain en cours ou prévus. Les communes de Trignac et de Montoir-de-Bretagne mènent également des projets d'aménagement urbain en centre-ville comme dans les quartiers. héliYce+ va accompagner ces mutations avec de nouvelles dessertes, à l'image du prolongement de la ligne actuelle vers le quartier de l'Ormois à Montoir en 2017. Parmi les projets concernés par héliYce+, citons par exemple le réaménagement du centre-ville de Trignac, le nouveau quartier de Certé, le renouvellement urbain du Moulin du Pé et de Kerlédé, ou la requalification de l'entrée de ville route de la Côte d'Amour.



Un projet qui embellit le cadre de vie des secteurs traversés

Le passage d'héliYce+ offre l'occasion de repenser et de requalifier les espaces publics des secteurs traversés : aménagements de voiries et de trottoirs, opportunité de végétaliser les abords des lignes, création de cheminements, etc. Un projet qui bénéficiera à tous, et pas seulement aux usagers des transports en communs.



LA GARE SNCF AU CŒUR DU DISPOSITIF HÉLYCE+

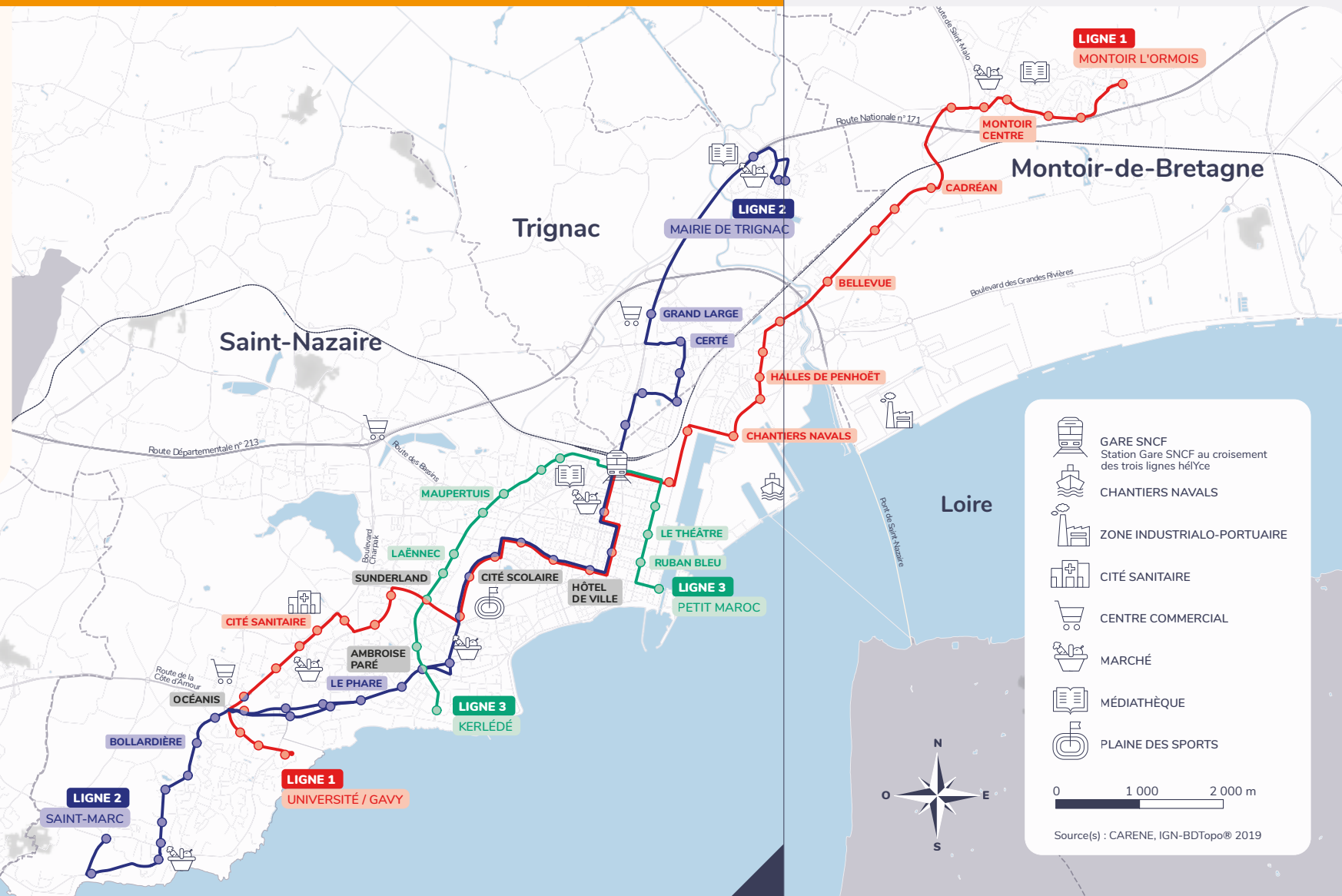
Transformée en Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) en 2012, la gare SNCF de Saint-Nazaire est au cœur du réseau Stran, et donc du dispositif héliYce+. Un lieu central qui garantit les correspondances sur les réseaux Stran, Aléop et Lila Presqu'île. Accessible aux personnes à mobilité réduite, confortable et moderne, le Pôle d'échanges multimodal facilite le voyage des usagers en permettant la cohabitation de plusieurs modes de transport pour venir ou partir de la gare : information en gare, parcours sécurisés, parking et dépose-minute, abris vélos sécurisés, parvis confortable, large station de bus, espace mobilité et espace VélYcéo de la Stran, station Vélo à assistance électrique en libre-service.

LES CARACTÉRISTIQUES DES TROIS LIGNES



QUELQUES TEMPS DE PARCOURS

Gare SNCF <> Océanis : **21 min**
 Mairie de Trignac <> Gare SNCF : **15 min**
 Montoir <> Gare SNCF : **25 min**
 Gare SNCF <> Cité scolaire : **11 min**
 Gare SNCF <> Kerlédé : **14 min**
 Gare SNCF <> Petit Maroc : **9 min**
 Gare SNCF <> Chantiers navals : **5 min**
 Montoir centre <> Cadréan : **5 min**



HÉLYCE A 10 ANS !

Mise en service le 3 septembre 2012, la première ligne hélyce a aujourd'hui 10 ans... Ce bus à haut niveau de service (BHNS) relie le campus universitaire de Gavy-Océanis aux communes de Trignac et de Montoir-de-Bretagne en passant par les quartiers ouest de Saint-Nazaire et la gare SNCF.

Originalité de la ligne : avec ses 43 stations, elle circule sur un tronc commun d'environ 8 km avant de se séparer, à la gare, en deux branches distinctes.

La première en direction de Trignac (6,5 km) et la seconde en direction de Montoir-de-Bretagne (8,6 km). Les fréquences sont actuellement de 10 minutes sur le tronc commun, et de 20 minutes sur les branches.

Quelques améliorations ont eu lieu ces dernières années : en 2017, la ligne a été prolongée jusqu'au nouveau quartier de l'Ormois à Montoir-de-Bretagne et, en 2021, le site propre sur le boulevard de l'Atlantique a été livré. Il profite aujourd'hui à plusieurs lignes de bus du réseau.

hélyce+, c'est le renforcement d'un réseau de transport public structurant qui s'organise autour de 3 lignes de Bus à Haut Niveau de Service.

LA LIGNE 1... existante, est améliorée en termes de performance avec de nouveaux aménagements, avec un nouveau tracé pour répondre au plus près aux besoins des habitants et des entreprises, et avec une fréquence élargie sur l'ensemble de la ligne jusqu'à Montoir-de-Bretagne (1 bus toutes les 10 minutes pour desservir la zone industrio-portuaire). La ligne 1 reprend le tracé de la ligne hélyce entre l'Université et la Gare, et se poursuit sur la branche vers Montoir-de-Bretagne. Sans s'éloigner des halles de Penhoët, le tracé sera ajusté dans le quartier de Méan-Penhoët : il s'agit à la fois d'aménager des voies mieux adaptées à la circulation d'un bus hélyce, de proposer une desserte plus attractive aux employés du secteur et de maintenir la desserte du quartier de Méan-Penhoët.

LA LIGNE 2... s'appuie en partie sur des aménagements existants. Elle reprend le tracé de la branche depuis Trignac qui bénéficie, depuis février 2021, d'une nouvelle voie réservée aux bus d'environ 1,5 km sur le boulevard de l'Atlantique. La fréquence depuis/vers Trignac sera doublée avec 1 bus toutes les 10 min. La ligne 2 poursuit son chemin sur une section commune avec la ligne 1, entre la Gare et Plaisance-Coubertin, desservant la Cité Scolaire et la Plaine des Sports. Elle se prolonge avec un nouveau tracé sur l'avenue de la Côte d'Amour, avec la création d'un site propre sur environ 3 km. Elle emprunte ensuite l'avenue de Saint-Nazaire avant de desservir le centre de Saint-Marc, la partie balnéaire de l'agglomération et de rejoindre son terminus à proximité du Courtil-Brécard.

LA LIGNE 3... Nouvelle, la ligne 3 permet la liaison entre les quartiers Kerlédé et Petit Maroc en passant par le secteur de Sunderland et la Gare de Saint-Nazaire. Elle permet des connexions directes entre les quartiers prioritaires de Saint-Nazaire (Petit Caporal – Ile du Pé – Prézégat – Berthauderie – Robespierre) et le centre-ville, le port, le front de mer et le littoral. Elle renforce également la desserte des équipements culturels de Saint-Nazaire (centre EOL, base sous-marine, le VIP, Cinéville, Cinéma Jacques-Tati, Théâtre Simone-Veil), des secteurs d'événements (Solitaire du Figaro, Festival Les Escales) et de la place du Commando.

18 000

voyageurs / jour



43



stations



+ 75 %

de fréquentation
en 7 ans

POUR MIEUX COMPRENDRE LE FUTUR RÉSEAU

Le déploiement
d'héLYce+ s'appuie
sur plusieurs
principes
structurants
et s'accompagne
de nombreux
aménagements.



AU TOTAL

30 km

de travaux seront réalisés
pour le passage des 3 lignes,
dont environ 5 km de nouvelles
voies dédiées aux bus (site
propre)

LES LIGNES HÉLYCE

LIGNE 1

17,9 km

dont 8 km de site propre

LIGNE 2

16,7 km

dont 6 km de site propre

LIGNE 3

6,5 km

sans site propre



La qualité du service

L'amplitude horaire des bus héLYce sera élargie,
avec un service aux usagers pouvant aller de 5h
à 23h en semaine.

Leur fréquence sera également augmentée :

- ✚ Un bus toutes les 10 minutes à/vers Montoir et à/vers Trignac contre 20 minutes auparavant.
 - ✚ Un bus toutes les 5 minutes sur le tronçon commun des lignes 1 et 2 entre Gare SNCF et Plaisance-Coubertin.
- Enfin, le système d'information voyageurs dans les stations et la mobilité numérique seront améliorés.

La circulation des bus

- ✚ La régularité des bus héLYce sera assurée grâce à des couloirs qui leur seront réservés à l'approche des carrefours.

- ✚ Si la ligne 1 comporte une part importante de site propre, les nouveaux aménagements seront majoritairement en voie « partagée » avec l'automobile.

La ligne 2 disposera d'un nouveau site propre sur la route de la Côte d'Amour.

La ligne 3 ne comportera pas de voie en site propre hors des couloirs d'approche.

- ✚ La largeur des voies empruntées par les bus héLYce fera l'objet d'une attention particulière.

Le croisement de deux bus héLYce nécessite une emprise de la chaussée entre 6,50 mètres et 7 mètres.



Des équipements spécifiques

Tous les 450 à 500 mètres, les lignes seront ponctuées de stations héLYce accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour stationner et pour entretenir ces nouveaux bus, mais aussi pour accompagner la transition énergétique et les règles de sécurité, le dépôt de bus, situé derrière le Théâtre Simone-Veil, sera agrandi. Ces équipements, mais aussi tous les aménagements nécessaires à la circulation des bus, seront conçus et réalisés dans un objectif de durabilité. Choix des matériaux, réfection des voiries, entretien, phase de chantier...

Le fil conducteur du moindre impact environnemental s'imposera à chaque étape du projet.

Des bus propres

Pour répondre à l'enjeu de transition énergétique, la CARENE a fait le choix du bus électrique. Pour faire fonctionner les 3 lignes héLYce, la CARENE va faire l'acquisition de 80 autobus électriques d'ici 2035, dont 40 pour la mise en service des trois lignes fin 2025.

Du côté des vélos et des piétons



Le déploiement du réseau héLYce va permettre le développement du réseau de voies cyclables le long des tracés des trois lignes. Partout où cela sera possible, les aménagements dédiés au bus héLYce seront accompagnés de pistes cyclables. Pour favoriser la marche à pied, la réfection des rues donnera lieu à la création de trottoirs confortables et de traversées sécurisées.

POURQUOI LE CHOIX D'UNE MOTORISATION ÉLECTRIQUE ?

Le choix d'une motorisation électrique à batterie présente quatre atouts :



- ✚ Le « zéro émission », avec un bruit réduit et des émissions de gaz à effet de serre plus faibles.



- ✚ La fiabilité des véhicules.



- ✚ Une énergie produite localement, avec des projets de centrales photovoltaïques en cours sur le territoire.



- ✚ Des coûts de fonctionnement maîtrisés.

Des espaces publics renouvelés



L'arrivée des lignes héLYce+ entre en cohérence avec différents projets d'aménagement urbain et paysager sur le territoire.

La commune de Trignac a lancé un grand projet d'aménagement des espaces publics de son centre-ville, et poursuit la requalification du quartier de Certé (ZAC Océane Acacias). À Montoir-de-Bretagne, le parc d'activités de Cadréan est en plein développement. La sortie du Pont de Saint-Nazaire jusqu'au giratoire de Cadréan sera requalifiée avec une intégration des vélos et des piétons. À Saint-Nazaire, le passage des lignes héLYce s'inscrit dans le projet urbain Saint-Nazaire une ambition maritime et littorale et Saint-Nazaire ville-jardin. Sur les trois communes, les secteurs traversés bénéficieront d'aménagements de leurs espaces publics avec la prise en compte du vélo, des cheminements piétons et de la végétalisation.

DES ENJEUX URBAINS ET PAYSAGERS

Sur certains secteurs, la mise en œuvre du projet hÉLYce+ accompagne les projets urbains en cours ou à venir, et prolonge les qualités du paysage environnant jusqu’aux boulevards.

Ligne 1 Boulevard de l’Atlantique et boulevard Georges-Charpak

La ligne actuelle a permis la requalification du boulevard de l’Atlantique en boulevard urbain d’entrée de ville, plus apaisé et végétalisé, ainsi que celle du boulevard Georges-Charpak qui dessert à la fois la Cité sanitaire et les quartiers Ouest de la ville.

Ligne 2 Route de la Côte d’Amour

La route de la Côte d’Amour constitue un axe majeur d’entrée de ville. Elle accueillera une voie en site propre sur 3 km. La réalisation de cette voie va nécessiter l’aménagement complet du boulevard, de façade à façade. Ces aménagements répondent à plusieurs enjeux importants :

- **Desservir plusieurs secteurs** en renouvellement urbain (Porcé, Vecquerie, Pertuischaud...) ;
- **Recréer des liens entre les quartiers** au nord du boulevard et ceux situés au sud (notamment entre la Trébale et Porcé) par l’aménagement de traversées sécurisées ;
- **Prendre en compte tous les enjeux de circulation** sur ce boulevard très fréquenté, notamment sur le secteur Vecquerie ;
- **Végétaliser l’ensemble** pour tisser des liens avec la nature et le littoral situés au sud du boulevard.

Ligne 3 Prézégat vers Kerlédé

La ligne 3 vise notamment à rapprocher les quartiers « Politique de la Ville » du centre-ville et du littoral. Sur son tracé, plusieurs projets de renouvellement urbain sont en cours, Robespierre-Prézégat, Petit Caporal, Moulin du Pé ou la Trébale notamment. Le passage d’hÉLYce offre l’occasion de refaire les voies tout au long du tracé en laissant toute sa place au vélo. Pour faciliter le confort des piétons, les traversées vers les commerces et les équipements seront apaisées et sécurisées. Sur ces mêmes secteurs, plusieurs endroits ont été identifiés pour renforcer le végétal et la qualité du paysage.



LE COÛT DU PROJET

Le coût total des trois lignes hÉLYce+ s’élève à 97 millions d’euros, comprenant les études, les travaux, la construction du dépôt et l’acquisition des bus. La CARENE Saint-Nazaire agglomération est le principal financeur du projet. Le budget est notamment constitué par le versement mobilité perçu auprès des entreprises du territoire de plus de 11 salariés. Au titre du 4^e appel à projets TCSP (Transports Collectifs en Site Propre), l’État a accordé une subvention de 4,44 M€ au projet. D’autres subventions seront sollicitées.

EN PRATIQUE

Le Comité des partenaires de la mobilité

Le Comité des partenaires de la mobilité associe des représentants des employeurs et des associations d’usagers et d’habitants. La CARENE le consulte au moins une fois par an et avant toute évolution de l’offre de mobilité, des services ou de l’information des usagers. Étroitement associé au projet hÉLYce+, il se compose de :

- **COLLECTIVITÉS**
 - CARENE Saint-Nazaire Agglomération
 - 10 communes de la CARENE
 - Cap Atlantique
 - Syndicat Mixte des Transports de la presqu’île de Guérande
- **REPRÉSENTANTS DES EMPLOYEURS**
 - Chambres consulaires : CCI, Chambre des métiers, Chambre d’agriculture
 - Associations d’entreprises : Brais, Cadréan
 - Entreprises : Airbus, Chantiers de l’Atlantique, Stelia, Total Raffinage, Centre Hospitalier, Auchan, Leclerc Sodijour, MAN energy, IDEA
 - Nantes Saint-Nazaire Port
- **REPRÉSENTANTS D’ASSOCIATIONS D’USAGERS OU D’HABITANTS**
 - Associations : FNAUT, France Handicap, Place au Vélo Estuaire, Que Choisir, CLCV
 - Conseil de Développement

LE CALENDRIER DU PROJET



AMÉNAGEMENT VOIRIES ET ESPACES PUBLICS
Études : 2023
Travaux : de juin 2023 à fin 2025

NOUVEAUX BUS ÉLECTRIQUES
Choix des bus : 2023
Livraison des 1^{ers} bus : 2025

DÉPÔT BUS
Études : 2022 / 2023
Travaux : 2024 / 2025

OFFRE DE MOBILITÉS : ADAPTATION DU RÉSEAU STRAN, APPLICATION MOBILITÉ, OFFRE DE MOBILITÉ COMPLÉMENTAIRE
Études : jusqu’à fin 2023
Acquisition de nouveaux systèmes et travaux sur le réseau : jusqu’à mi-2025

LIVRAISON ET MISE EN SERVICE DES TROIS LIGNES HÉLYCE :
Fin 2025

LES ACTEURS ET LES PARTENAIRES DU PROJET

- **LA CARENE SAINT-NAZAIRE AGGLOMÉRATION**
La CARENE est l’autorité organisatrice de la mobilité sur le territoire de l’agglomération et maître d’ouvrage du projet hÉLYce+.
- **L’ADDRN**
L’ADDRN est l’agence d’urbanisme de la région de Saint-Nazaire. En lien avec la CARENE, elle réalise les études sur l’insertion urbaine des lignes hÉLYce.
- **LA STRAN**
La Stran (Société des Transports de l’Agglomération Nazairienne) exploite le réseau de bus de l’agglomération, dont les lignes hÉLYce, pour le compte de la CARENE.
- **LES MAÎTRISES D’ŒUVRE INTERNE ET EXTERNE**
Le projet hÉLYce fait appel à deux maîtrises d’œuvre pour réaliser le projet.
 - Le Bureau d’Etude Aménagement et Urbanisme (le BEAU) est un service intégré de la Ville de Saint Nazaire, mis à disposition de la CARENE. Artisan majeur de la première ligne hÉLYce, il apporte sa connaissance fine du contexte.
 - Le groupement de maîtrise d’œuvre externe conçoit et suit la réalisation du projet. Il comprend plusieurs compétences : paysagiste, urbaniste, bureaux d’études voirie et ingénierie des transports, hydraulique, stationnement, approche environnementale.
- **LES TROIS COMMUNES (SAINT-NAZAIRE, MONTOIR-DE-BRETAGNE, TRIGNAC)**
Les communes participent à la réalisation du projet hÉLYce+, en particulier dans l’aménagement des espaces publics sur leur territoire.
- **L’ÉTAT**
Le projet a été retenu par l’État dans le cadre du 4^e appel à projets « Transports Collectifs en Site Propre » avec une subvention de 4,44 M€.

LA CONCERTATION

Conformément à l'article L103-2 du Code de l'urbanisme, le projet héliYce+ doit faire l'objet d'une concertation préalable réglementaire. La CARENE, maître d'ouvrage du projet, organise cette concertation, à la fois pour informer et pour associer les habitants, les acteurs économiques et associatifs. La concertation aura lieu du 25 avril au 15 juillet 2022.



Enjeux et objectifs de la concertation

Si le tracé des lignes du projet héliYce+ est maintenant confirmé, plusieurs thématiques seront mises en discussion pendant la phase de concertation :

- ✚ Le réaménagement des espaces publics sur les axes héliYce et le partage de l'espace entre les différents modes de déplacement ;
- ✚ Les conditions nécessaires pour favoriser le passage d'un mode de transport à l'autre ;
- ✚ Les accès aux sites de loisirs, aux commerces, aux équipements, ... ;
- ✚ Les accès aux bassins d'emplois ;
- ✚ Les services à développer pour favoriser l'usage des transports en commun.



Comment s'informer ?

✚ EN MAIRIE ET AU SIÈGE DE LA CARENE

Le présent dossier de concertation, l'Essentiel du projet et l'exposition dédiée présentent, de manière claire, le contexte territorial, les enjeux du projet, les aménagements envisagés, les différentes étapes et la concertation. Ces outils sont mis à disposition dans les différents lieux de la concertation : les 10 mairies de l'agglomération et le siège de la CARENE.

✚ EN LIGNE

À partir du 25 avril, chacun.e peut consulter le site internet du projet : helyceplus.fr. Une vidéo courte présente les grandes lignes du projet et les modalités de concertation. Tous les documents ressources y sont proposés en téléchargement.



Formulez vos remarques et observations

✚ DANS LES LIEUX DE LA CONCERTATION

À partir du 25 avril, des registres papier sont mis à disposition du public dans les 10 mairies de l'agglomération et au siège de la CARENE. Chacun.e peut y déposer un avis ou une contribution sur le projet héliYce+. Également à disposition, un questionnaire à remplir et à déposer dans une urne prévue à cet effet.

✚ EN LIGNE



Une version numérique du questionnaire est accessible sur le site internet du projet : helyceplus.fr

PARTICIPEZ AUX RENCONTRES

TROIS RÉUNIONS PUBLIQUES sont organisées :

- ✚ **LUNDI 2 MAI** à Montoir-de-Bretagne, Salle Bonne Fontaine à 18h30
- ✚ **MARDI 3 MAI** à Saint-Nazaire, Alvéole 12 (Base sous-marine) à 18h30
- ✚ **MERCREDI 4 MAI** à Trignac, Salle René-Vautier à 18h30.

✚ UNE DIZAINE DE RENCONTRES

sont programmées au plus près du public tout au long de la concertation à la gare de Saint-Nazaire, sur le marché de Saint-Marc, dans le centre de Trignac ou de Montoir-de-Bretagne...

✚ SAMEDI 18 JUIN, UNE JOURNÉE HÉLYCE+

ouverte à tou.te.s permet de faire le point sur différentes thématiques du projet au fil de plusieurs stands : aménagements autour de la ligne, végétalisation, place du vélo... L'occasion d'échanger et de contribuer sur des sujets qui vous concernent !



ET APRÈS ?

Comme prévu par le Code de l'urbanisme, la CARENE Saint-Nazaire Agglomération dressera le bilan de la démarche, faisant état des enjeux du projet, du dispositif d'information et de concertation mis en place et des contributions du public recueillies tout au long de la concertation.



helyceplus.fr



Saint-Nazaire
et agglomération